



**Mairie d'AUBY**  
**Lancement Location de bennes**  
**Décision n° 2025/138/MP**

Envoyé en préfecture le 22/08/2025

Reçu en préfecture le 22/08/2025

Publié le

ID : 059-215900283-20250822-DD\_2025\_138-AR



Publié le 22 août 2025

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit aux budget sur la ligne budgétaire 6042;

Considérant le DCE relatif au marché « Location de bennes » établi par le service marché publics;

Considérant que ce marché est divisé en un lot unique et que le montant limite de commande s'élève à 160.000,00 € HT pour la durée totale du marché;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure adaptée ;

Le Maire,

**Décide,**

**Article 1er :**

D'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et le montant estimé du marché « Location de bennes ». Les conditions sont fixées comme prévu dans les documents du marché.

**Article 2 :**

De choisir la procédure adaptée comme procédure du marché.

**Article 3 :**

De compléter et d'envoyer l'avis de marché.

**Article 4 :**

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.



AUBY, le 22/08/2025

Bernard CZECH

Maire